

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE**

**COMMUNE DE
CHAMPVOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Date de convocation | 07/03/2024 |
| Nombre de Conseillers en exercice | 9 |
| Nombre de Conseillers présents | 7 |
| Nombre de votants | 8 |

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (Adjoints), Mme GOULARD Stéphanie, M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine,

Absents excusés : Mme CROSNIER Céline (pouvoir à Mme GILBERT Anne), M. JOHNSON Kwaku

Secrétaire de Séance : GILLES Nicolas

Numéro de la délibération

2024-05

Objet de la Délibération :
**Offres de prix des Parcelles
C103 – C104 et C 105**

.....
Le Maire fait part des offres de prix qui nous ont été adressées par chacun des propriétaires concernés par les parcelles C103- C104 et C 105 dont nous souhaitons nous porter acquéreur en vue de l'agrandissement de notre cimetière.

L'offre de prix proposée pour les parcelles C 103 et C 105 s'élève à un montant de 5189 €, et pour la parcelle C 104 à un montant de 2576 euros. Le Maire informe que les frais de notaire seront à la charge de la commune. A cet effet, les crédits nécessaires sont prévus au budget. Après délibération, les membres du conseil ACCEPTENT ces propositions et AUTORISENT le Maire à prendre contact avec notre office notarial, et de signer tous documents relatifs à ce dossier et à procéder au mandatement.

Le secrétaire de séance
GILLES Nicolas



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ



Certifié exécutoire en vue de la transmission en sous-préfecture de Cosne-Cours-Sur-Loire le 05 avril 2024

SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le 16 AVR. 2024

au contrôle de légalité